

PUBLIÉ LE 22/10/2026

# Quétiapine LP 50 mg : des mesures de gestion pour faire face aux nouvelles tensions

DISPONIBILITÉ DES PRODUITS DE SANTÉ - MÉDICAMENTS

Des retards de fabrication affectent la disponibilité en quétiapine à libération prolongée (LP) 50 mg à partir de la mi-octobre 2026. À ce stade, la date de retour à la normale des approvisionnements pour ce dosage n'est pas connue.

La couverture en quétiapine LP 300 mg et LP 400 mg reste assurée.

Pour les patients déjà traités par quétiapine 50 mg LP, nous remettons en place le dispositif d'encadrement des préparations magistrales de quétiapine à libération immédiate (LI), qui permet aux pharmaciens de les dispenser en remplacement du médicament prescrit lorsqu'il n'est pas disponible. Nous demandons également aux médecins de ne pas initier de nouveau traitement par quétiapine LP 50 mg, sauf en cas d'épisode dépressif caractérisé dans le cadre d'un trouble bipolaire.

Les difficultés concernant les médicaments à base de quétiapine à libération prolongée de 50 mg surviennent dans un contexte persistant de retards de fabrication sur le site du laboratoire Pharmathen, en Grèce, Elles sont désormais accentuées par l'incapacité des autres fabricants à compenser ce défaut d'approvisionnement. De nouveaux approvisionnements sont attendus dans les prochaines semaines, mais ne seront pas suffisants pour couvrir totalement les besoins en quétiapine LP 50 mg.

Nous avons demandé au fabricant Pharmathen d'accélérer la mise à disposition de ces médicaments et aux laboratoires les commercialisant de rechercher des solutions d'importation de médicaments équivalents.

À ce stade, aucune date de retour à une disponibilité normale n'est annoncée. Nous suivons étroitement l'évolution de la situation.

Afin de limiter l'impact sur la continuité des traitements, nous prenons une nouvelle recommandation pour encadrer la dispensation par le pharmacien de préparations magistrales de quétiapine à libération immédiate (LI) selon les mêmes modalités que lors des précédentes tensions : à partir du 15/10/2026, en cas d'indisponibilité d'un médicament à base de quétiapine à libération prolongée dosée à 50 mg, le pharmacien peut, à titre exceptionnel et temporaire, la remplacer par une préparation magistrale de quétiapine à libération immédiate dosée à 50 mg LI, 100 mg LI ou 150 mg LI, sans qu'une nouvelle ordonnance soit nécessaire.

Consultez la recommandation de remplacement sur la quétiapine

Nous rappelons aux pharmaciens que le remplacement de la quétiapine à libération prolongée prescrite par la quétiapine à libération immédiate en préparation magistrale doit être réalisé selon le tableau d'équivalence suivant

Tableau d'équivalence entre la quétiapine à libération prolongée et la quétiapine à libération immédiate

| **Dose habituelle de quétiapine à libération prolongée (LP)** | E**quivalence Quétiapine à libération immédiate (LI)** |
|---|---|
| Un comprimé de 50mg LP 1 fois/jour | Une gélule de 50 mg LI le soir au coucher |
| Deux comprimés de 50mg LP (100 mg) 1 fois/jour | Une gélule de 100 mg LI le soir au coucher |

| | |
|---|---|
| Trois comprimés de 50mg LP (150mg) 1 fois/jour | Une gélule de 150mg LI le soir au coucher |
| Quatre comprimés de 50mg LP (200mg) 1 fois/jour | Deux gélules de 100mg LI le soir au coucher |
| Cinq comprimés de 50mg LP (250mg) 1 fois/jour | Une gélule de 100mg LI et une gélule de 150mg LI le soir au coucher |

Pour certains patients il pourra être nécessaire de répartir la dose en deux prises (le matin et le soir).

La forme à libération immédiate ne se prend pas nécessairement de la même manière que la forme à libération prolongée. Les patients sont invités à suivre les indications données par leur pharmacien ou leur médecin.

## Information pour les médecins

- N'initiez pas de nouveau traitement par quétiapine LP 50 mg lorsqu'une alternative thérapeutique appropriée est disponible, sauf en cas d'épisode dépressif caractérisé dans le cadre d'un trouble bipolaire.
- Pour les patients déjà traités, adaptez la prise en charge si possible en fonction de leur situation (prescription d'alternatives thérapeutiques ou prescription de préparations magistrales).
- Informez vos patients des éventuels changements de traitement ou de modalités de prise.

### Conseils à donner aux patients

Lors d'un relais de la forme LP vers la forme LI, indiquez au patient que la première dose de quétiapine LI doit être ingérée 24 heures après sa dernière prise de quétiapine LP.

Si la quétiapine à libération immédiate doit être prise en deux fois, le matin et le soir, rappelez-lui de respecter un intervalle de 12h entre les prises.

Informez également vos patients que le passage de la forme LP à la forme LI peut dans certains cas entraîner une décompensation psychique. Demandez-leur de vous contacter rapidement pour ajuster la posologie s'il leur semble que le traitement agit différemment, en cas de nouveaux symptômes ou s'ils ressentent une aggravation de leurs symptômes.

Nous vous invitions à prévenir vos patients du risque de somnolence et de vertiges avec la forme à libération immédiate. Avertissez-les également qu'ils ne doivent pas conduire de véhicule ou utiliser des outils ou des machines avant de savoir quels effets ces gélules auront.

## Information pour les pharmaciens

### Recommandation de remplacement

Si la quétiapine LP à 50 mg prescrite n'est pas disponible, vous pouvez la remplacer par une préparation magistrale de quétiapine à libération immédiate, sans nouvelle prescription médicale.

- Consultez la recommandation de remplacement
- Consultez le tableau d'équivalence
- Consultez la monographie pour les préparations magistrales de quétiapine
- Consultez la fiche technique d'utiisation de préparation magistrale

Lors d'un premier remplacement pour un patient, vous devez prévenir le médecin par tous les moyens à votre disposition.
Inscrivez sur l'ordonnance, à chaque remplacement, la mention « préparation magistrale n° (numéro d'ordonnancier) à base de quétiapine en remplacement de la spécialité XXX selon la recommandation de l'ANSM », ainsi que la posologie correspondante.

## Conseils à donner aux patients

Lors d’un relais de la forme LP vers la forme LI, indiquez au patient que la première dose de quétiapine LI doit être ingérée 24 heures après sa dernière prise de quétiapine LP.

Pour certains patients il pourra être nécessaire de répartir la dose en deux prises (le matin et le soir). Si la quétiapine à libération immédiate doit être prise en deux fois, le matin et le soir, rappelez-lui de respecter un intervalle de 12h entre les prises.

Informez également vos patients que le passage de la forme LP à la forme LI peut dans certains cas entraîner une **décompensation psychique**. Demandez-leur de contacter rapidement leur médecin pour ajuster le traitement s’il leur semble qu’il agit différemment, en cas de nouveaux symptômes ou s’ils ressentent une aggravation de leurs symptômes.
Nous vous invitions à prévenir vos patients du risque de somnolence et de vertiges avec la forme à libération immédiate. Avertissez-les également qu’ils ne doivent pas conduire de véhicule ou utiliser des outils ou des machines avant de savoir quels effets ces gélules auront.

Remettez-leur systématiquement la fiche d’utilisation contenant les informations importantes concernant les préparations magistrales.

- Consultez la fiche d'utilisation de préparation magistrale quétiapine 50 mg à libération immédiate
- Consultez la fiche d'utilisation de préparation magistrale quétiapine 100 mg gélule à libération immédiate
- Consultez la fiche d'utilisation de préparation magistrale quétiapine 150 mg gélule à libération immédiate

## Informations pour les patients

Si le médicament prescrit par votre médecin n’est pas disponible en pharmacie, votre pharmacien pourra vous dispenser des gélules de quétiapine à libération immédiate (LI), préparées spécialement en pharmacie. Il vous remettra également une fiche d’utilisation : lisez-la attentivement avant de prendre le médicament.

Respectez bien les indications de votre pharmacien sur les modalités de prise, elles peuvent être différentes de celles de votre traitement habituel.

Avant la prise d’une préparation magistrale, nous vous invitons à consulter la fiche d’utilisation.

- Consultez la fiche d'utilisation de préparation magistrale quétiapine 50 mg à libération immédiate
- Consultez la fiche d'utilisation de préparation magistrale quétiapine 100 mg gélule à libération immédiate
- Consultez la fiche d'utilisation de préparation magistrale quétiapine 150 mg gélule à libération immédiate

Selon votre situation, votre médecin pourra également être amené à modifier votre traitement. Prévenez-le rapidement en cas de nouveaux symptômes, si votre traitement vous semble agir différemment ou si vous ressentez une aggravation de vos symptômes

## Lire aussi

TENSION D'APPROVISIONNEMENT
PUBLIÉ LE 26/09/2024 - MIS À JOUR LE 22/10/2026

Quétiapine LP 50 mg, 300 mg et 400 mg comprimés à libération prolongée - [ quétiapine (fumarate de)]



Santé mentale

## En lien avec cette information



PUBLIÉ LE 05/08/2025 - MIS À JOUR LE 20/07/2026

Quétiapine 300 mg et 400 mg LP : conduites à tenir dans un contexte de fortes tensions d’approvisionnement au 05 août 2025

DISPONIBILITÉ DES PRODUITS DE SANTÉ
MÉDICAMENTS



PUBLIÉ LE 27/05/2026 - MIS À JOUR LE 20/07/2026

Téralithe et quétiapine : point sur la disponibilité et l’évolution des mesures d’accompagnement

DISPONIBILITÉ DES PRODUITS DE SANTÉ
MÉDICAMENTS